

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 122 (1977)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 – Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Colonel M.-H. Montfort

Rédacteur adjoint: Lieutenant-colonel EMG Frédéric de Mulinen

Administrateur: G. Beaud

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 39, av. de la Gare, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 41.
Chèques post. 10-5209 – Impression et expédition: Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne – Annonces: Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3, tél. (022) 21 33 55

TARIF DES ABONNEMENTS: Suisse 1 an: Fr. 32.— Prix du numéro
Etranger 1 an: Fr. 40.— Fr. 3.50

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.

Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

La Revue Militaire Suisse est un organe officiel de la Société Suisse des Officiers. Elle est éditée et publiée par l'Association de la Revue Militaire Suisse.

Le but de la Revue est notamment de faciliter l'échange d'idées sur les problèmes militaires et de développer les connaissances et la culture générale des officiers. Elle ne représente pas systématiquement le point de vue du Commandement. Plus simplement, les textes présentés expriment la seule opinion de leurs auteurs. La Revue Militaire Suisse est ouverte à tous les militaires soucieux d'œuvrer constructivement au bien de la Défense Nationale.

SOMMAIRE

Déclaration de M. R. Gnägi, Conseiller fédéral, Chef du Département militaire fédéral	358
Qu'en est-il des munitions de chars? par le capitaine Hervé de Weck	362
Le système d'engin filoguidé antichar sol-sol 77 « Dragon »	373
Le lieutenant-colonel de Tscharnher et les Suisses à la légion étrangère, (4 ^e partie) par le capitaine W. Meier	381
La réalisation accélérée des mesures d'armement prévues s'impose, par le major EMG Dominique Brunner	403
Société suisse des officiers	406
Bibliographie — Communiqués de presse	409